

06.05.2021 - 07:00 Uhr

L'assureur-maladie CONCORDIA a réalisé un exercice annuel fructueux: ses assuré·es bénéficient de nouveaux versements en 2021



Lucerne (ots) -

Pour CONCORDIA, la pandémie de COVID-19 a marqué l'année 2020 et entraîné de multiples répercussions, également sur le plan

financier. Après avoir connu une augmentation rapide en début d'année, les coûts de la santé sont entrés dans une phase décroissante en raison de la déprogrammation de certaines opérations dans les hôpitaux. Sur l'ensemble de l'année, les coûts des prestations par personne assurée ont enregistré une hausse de 0.3 % dans l'assurance obligatoire des soins (AOS). Ce renchérissement étonnamment faible a donné lieu à un résultat technique plus élevé que celui de l'exercice précédent. La pandémie a par ailleurs engendré une très forte volatilité sur les marchés des capitaux en 2020. Les turbulences ont pu être compensées avant la fin de l'année et la performance enregistrée a même été légèrement supérieure à celle de 2019. CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA et CONCORDIA Assurances SA ont ainsi pu dégager un excédent de produits.

Des versements aux assurés chaque année depuis 2017

CONCORDIA est une association à but non lucratif. De 2017 à 2020, elle a reversé - de sa propre initiative - un total de CHF 321 millions tirés de ses réserves à ses clients et clientes ayant souscrit l'assurance de base en Suisse et au Liechtenstein. Pour la seule année 2020, les assurés ont reçu la somme de CHF 93 millions: CHF 27 millions dans le cadre d'une redistribution des réserves et CHF 66 millions au titre d'une compensation des primes.

Au vu du bon résultat enregistré l'année dernière, CONCORDIA continue d'associer ses assurés à son succès en 2021, en leur reversant cette fois-ci un montant total de CHF 106 millions. Elle effectue en Suisse un nouveau versement de CHF 28 millions issus de ses réserves et remboursera CHF 73 millions dans le cadre d'une compensation des primes (l'Office fédéral de la santé publique doit encore donner son approbation). Quant à la clientèle du Liechtenstein, elle recevra un versement de près de CHF 5 millions tirés des réserves.

Des frais d'administration toujours aussi peu élevés

En 2020, 8.5 millions de factures ont été traitées, soit quelque 200'000 de plus que l'année précédente. Après un examen attentif, environ 8.1 millions de factures ont été directement payées, alors que 403'000 ont été retournées à leur émetteur ou émettrice - notamment parce qu'elles contenaient des prestations non assurées ou qu'elles étaient erronées. Grâce à la gestion des prestations et au contrôle des factures, CONCORDIA a ainsi pu économiser CHF 325 millions en 2020. Les frais d'administration dans l'AOS ont été maintenus au faible niveau de 4.9 %. Ainsi pour chaque franc de prime, seuls 4.9 centimes ont été affectés à l'administration.

Chiffres clés de l'exercice 2020

- Assurés CH et FL dans l'assurance de base au 1er janvier 2021: 631'000
- Total des assurés: 700'000
- Collaborateurs et collaboratrices: 1'400
- Agences et agences locales: 190
- Frais d'administration dans l'AOS: 4.9 %
- Résultat de CONCORDIA Ass. suisse de maladie et accidents SA: CHF 42 millions
- Résultat de CONCORDIA Assurances SA: CHF 89 millions
- Primes acquises pour toutes les branches d'assurance: CHF 2.9 milliards
- Charges de prestations: CHF 2.6 milliards
- Ratio combiné LAMal: 99.0 %
- Ratio combiné LCA: 84.7 %

Résultat global de toutes les branches d'assurance en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein

Le bon résultat de l'exercice écoulé est aussi bien attribuable à l'AOS qu'aux assurances complémentaires. L'ensemble des capitaux propres a connu une hausse de CHF 117 millions pour atteindre CHF 1.4 milliard, ce qui correspond à un taux de capitaux propres de l'ordre de 44 %. En outre, CONCORDIA dispose de toutes les provisions nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements financiers envers ses clients et clientes à tout moment.

Par rapport à 2019, les primes acquises ont enregistré une augmentation de CHF 31 millions (+ 1.1 %), pour totaliser CHF 2.9 milliards. En raison du renchérissement inférieur à la moyenne, les charges de prestations ont parallèlement crû de seulement CHF 3 millions (+ 0.1 %), atteignant tout juste CHF 2.6 milliards.

CONCORDIA gère des placements de capitaux à hauteur d'environ CHF 2.8 milliards. Ces fonds reflètent les provisions et les réserves de l'entreprise. Dans le domaine des placements de capitaux, la préservation de ce patrimoine constitue la priorité absolue de CONCORDIA. Celle-ci applique une stratégie prudente, qui a justement fait ses preuves durant la pandémie de coronavirus: malgré les fortes turbulences qui ont secoué les marchés des capitaux, un résultat des placements positif a pu être obtenu aussi bien pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA (+ 2.90 %) que pour CONCORDIA Assurances SA (+ 2.47 %).

Contact:

Contact: medienanfragen@concordia.ch

Medieninhalte



Siège principal de CONCORDIA à Lucerne / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100004587 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/CONCORDIA"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100870103> abgerufen werden.